



## IFP 1008 Franches-Montagnes – Projet

Canton	Communes	Surface
Berne	Mont-Tramelan, Tramelan	3957 ha
Jura	La Chaux-des-Breuleux, Lajoux, Le Bémont, Les Genevez, Montfaucon, Saignelégier	



Paysage sylvo-pastoral typique des Franches-Montagnes



IFP 1008 Franches-Montagnes



Etang de la Gruère



Pâturages boisés à La Theurre



Forêts marécageuses autour de l'Etang de la Gruère

## **1 Justification de l'importance nationale**

- 1.1 Paysage ondulé caractérisé par une mosaïque de forêts, pâturages boisés et marais, dans lequel s'intègrent harmonieusement de petits villages et des hameaux.
- 1.2 Paysage agro-sylvo-pastoral traditionnel de haut plateau dans le Jura plissé, unique par sa qualité et son étendue.
- 1.3 Un des plus beaux ensembles de tourbières en Suisse, avec plusieurs hauts-marais très bien conservés.
- 1.4 Succession remarquable de larges anticlinaux et synclinaux présentant de nombreuses dépressions.
- 1.5 Etangs artificiels de haute valeur naturelle et paysagère.
- 1.6 Mosaïque de milieux naturels avec plusieurs espèces spécialisées.
- 1.7 Important complexe de milieux humides avec des conditions naturelles intactes.
- 1.8 Vastes pâturages boisés dans les zones de transition entre forêts et prés.
- 1.9 Plusieurs associations forestières rares.
- 1.10 Villages et hameaux avec un patrimoine rural de grande diversité et de valeur.

## **2 Description**

### **2.1 Caractère du paysage**

Localisées à 1000 m d'altitude, au centre du haut plateau du même nom, les Franches-Montagnes occupent un vaste territoire ondulé, caractérisé par une mosaïque de milieux naturels qui se structure autour de trois éléments majeurs: les forêts, les pâturages – souvent boisés – et les marais. Les petits villages et les hameaux s'intègrent harmonieusement dans ces trois milieux naturels, composant un système équilibré entre nature et culture.

La linéarité des structures paysagères caractéristiques, particulièrement lisible lorsque la région est enneigée, est amplifiée par les nombreux murs de pierres sèches qui marquent les limites parcellaires. La transition entre champs, pâturages boisés et forêts de pente se traduit dans le paysage par la progression de la densité arborée, une caractéristique dominante sur tout ce haut plateau. La couverture végétale est strictement corrélée à la morphologie du relief. Les bandes de forêts couvrent chaque dépression creusée dans le plateau ou, au contraire, les côtes et affleurements rocheux, ce qui confère une grande douceur à la topographie.

Dans cette région aux vallons fermés, plats et allongés, la géologie a joué un rôle primaire dans la formation du paysage actuel. Les nombreuses dépressions, souvent caractérisées par des sols imperméables, constituent des zones marécageuses très vastes. Les forêts marécageuses et la végétation typique de ces milieux humides contribuent à structurer le paysage de ce haut plateau.

Les élevages de chevaux en pâturage, les larges façades des fermes, mais aussi les étangs de la Gruère et des Royes et leurs eaux tourbeuses noires complètent un paysage agro-sylvo-pastoral unique par sa qualité et son étendue.

### **2.2 Géologie et géomorphologie**

Les Franches-Montagnes occupent un vaste haut plateau dans le Jura plissé, constitué par les formations calcaires et marneuses du Dogger, du Malm et du Crétacé. Ces calcaires, recouverts de molasse, ont été plissés en une succession de larges anticlinaux et synclinaux au Tertiaire, lors de la sur-recton du Jura.

Le plateau actuel doit sa forme à plusieurs périodes d'érosion intense qui, durant le Pliocène, ont entamé les anticlinaux en creusant plusieurs vastes dépressions karstiques. Ces nombreuses dépressions, pour la plupart caractérisées par un fond imperméable tapissé de dépôts morainiques quaternaires, sont souvent occupées par des zones marécageuses et des tourbières. La formation de ces

dernières est très lente; elle a débuté il y a plus de 10 000 ans, à l'issue de la dernière période glaciaire. Leur étendue est limitée par les affleurements calcaires, en particulier en bordure des combes anticlinales, dans lesquelles les dolines absorbent les eaux.

Dans cet environnement karstique, on n'observe guère de réseau hydrographique de surface, mais quelques larges dépressions creusées dans les marnes et séparées les unes des autres par les affleurements étendus des couches calcaires plus résistantes du Malm. De modestes ruisseaux locaux se forment sur les marnes superficielles et les dépôts morainiques, avant de disparaître rapidement dans les gouffres et dolines – dont certaines sont spectaculaires par leur intégration paysagère – creusés dans les calcaires fortement karstifiés qui les environnent.

Au sud s'étend la vaste région de marais et d'étendues d'eaux libres de l'Etang de la Gruère. Cet étang occupe une cuvette résultant de l'effet érosif d'écoulements superficiels importants, notamment à la fin des époques glaciaires. La combe anticlinale qui en résulte a été érodée jusqu'à son substrat marneux imperméable, permettant ainsi la formation de l'étang. Les eaux de ce petit lac, alimentées par le ruissellement des reliefs limitrophes, sont retenues par une digue. Au niveau de son exutoire, elles s'infiltrent directement dans une doline puis circulent dans les formations karstifiées du sous-sol.

### 2.3 Milieux naturels

Le haut plateau des Franches-Montagnes est caractérisé par un complexe de pâturages boisés, de prairies, de forêts et de plusieurs hauts et bas-marais. Ces milieux, très variés et bien conservés, abritent de nombreuses espèces végétales et animales spécialisées.

Les pâturages boisés, dominés par l'épicéa, forment une mosaïque de milieux naturels où se côtoient de vastes zones peu boisées, des forêts pâturées, des secteurs très ouverts ou très buissonnants et des stations sèches ou très humides. Ces milieux abritent un grand nombre d'espèces des forêts et des prés, comme le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*), un oiseau qui apprécie les prairies ouvertes et humides. Ces pâturages sont séparés par des bandes de forêts dominées par le hêtre et notamment caractérisés pas des hêtraies à dentaire (*Cardamino-Fagetum*) ainsi que par des pessières-sapinières à myrtille (*Vaccinio myrtilli-Abieti-Piceetum*).

Les tourbières à sphaignes (*Sphagnion magellanicum*) sont situées dans plusieurs dépressions traversant la plaine d'est en ouest. Elles abritent des espèces très spécialisées et en danger comme le Nacré de la Canneberge (*Boloria aquilonaris*), un papillon qui apprécie les prairies pauvres et les tourbières, et la Laïche à long rhizome (*Carex chordorrhiza*), une plante pérenne qui prospère uniquement dans les sols tourbeux et pauvres en nutriments. Par leur nombre et leur étendue, ces hauts-marais – pour la plupart d'importance nationale – forment l'un des plus beaux ensembles de tourbières de Suisse et constituent deux sites marécageux d'une beauté particulière et d'importance nationale. Ces hauts-marais sont entourés de bas-marais d'importance nationale abritant des milieux naturels très variés, allant des parvocariçaises neutro-basophiles (*Caricion davallianae*) aux parvocariçaises acidophiles (*Caricion fuscae*).

Le site marécageux de l'Etang de la Gruère, avec sa végétation flottante libre (*Lemnion*), ses roselières lacustres (*Phragmition*) et les différents marais qui l'entourent, est unique dans les Franches-Montagnes en raison de sa dimension et de la diversité de ses milieux. Il s'agit également d'un des nombreux sites de reproduction de batraciens d'importance nationale de la région. Les eaux profondes de cet étang sont caractérisées par la présence de nombreuses populations d'espèces rares, comme le Triton crêté (*Triturus cristatus*), une espèce en danger. Plusieurs libellules rares et au bord de l'extinction, comme la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*), y trouvent un milieu favorable. Ces milieux très humides sont bordés par des prairies marécageuses et par des associations forestières spécialisées et rares comme les pineraies de montagne à sphaignes (*Sphagno-Pinetum montanae*), les pessières à sphaignes typiques (*Sphagno-Piceetum*) et les forêts marécageuses à bouleau pubescent (*Pino-Betuletum pubescentis*).

## 2.4 Paysage rural et bâti

La colonisation des Franches-Montagnes a principalement débuté à l'initiative des nobles de Muriaux, puis du prince-évêque de Bâle durant le Bas Moyen Age, période de défrichement intense.

Le paysage agro-sylvo-pastoral traditionnel de ce haut plateau, tel qu'on le connaît aujourd'hui, imprégné de fortes valeurs culturelles et naturelles, remonte en grande partie à cette époque. C'est à cette période également que se structure, petit à petit, le foncier. Par la suite, les terres sont réparties voire redistribuées entre les différentes paroisses, qui sont aujourd'hui encore les villages principaux des Franches-Montagnes: Montfaucon, Le Noirmont, Les Bois, Saignelégier et Les Breuleux.

De nombreuses propriétés sont séparées par des murs de pierres sèches. Aux points de passage importants, des petites maisons construites tout au bord des routes servaient au contrôle des allées et venues. Plusieurs subsistent encore aujourd'hui et leur taille modeste contraste avec les grandes fermes situées au milieu des pâturages. Aucune autre clôture que les murs de pierres sèches ne retenait le bétail, qui traversait librement la chaussée jusqu'à l'important remaniement parcellaire de la fin des années 1970, qui a mis fin à cette pratique. Le système du pâturage communal, très souvent boisé, a gardé cette tradition du bétail en liberté sur de très grandes surfaces, mais hors des grands axes de circulation.

Dans les territoires très étendus des communes franc-montagnardes, l'habitat est dispersé en hameaux ou en unités d'exploitation, avec un patrimoine rural constitué principalement de fermes, dont plusieurs ont conservé leur architecture traditionnelle, avec leur large toit à deux pans et leur façade en maçonnerie. Plusieurs murets de pierres sèches délimitent les domaines et protègent de la dent du bétail les jardins aménagés à proximité des habitations. Ils se composent de pierres plates dont le dernier rang est disposé sur la tranche. L'exploitation mixte, pastorale et forestière, est à l'origine des vastes pâturages boisés qui recouvrent une grande partie des Franches-Montagnes et qui en sont emblématiques. Les zones plus ouvertes sont également structurées par de nombreux cordons boisés et haies.

Aucune rivière ou cours d'eau ne coulant en surface sur le haut plateau, moulins et scieries ont été à l'origine de la création de réservoirs dans les zones marécageuses pour accumuler l'eau nécessaire à leur fonctionnement. Ce fut notamment le cas à la Gruère, où un barrage – à l'origine de l'étang du même nom – a été aménagé au XVII<sup>e</sup> siècle. Des moulins ont également été construits dans des emposieux récoltant les eaux environnantes, pour profiter d'une hauteur de chute. Ces petits lacs et ces étangs pâtissent localement du développement de l'agriculture et de l'élevage, qui a eu pour conséquence le drainage et l'assèchement de nombreuses zones marécageuses et de tourbières.

Les Franches-Montagnes sont le berceau de l'élevage du cheval du même nom, ce qui a permis, dès la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le développement d'un important tourisme équestre.

## 3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver le caractère, la structure et la qualité du paysage agro-sylvo-pastoral traditionnel.
- 3.2 Conserver les formations géologiques, géomorphologiques et karstiques caractéristiques, en particulier les dolines et les emposieux.
- 3.3 Conserver la mosaïque de forêts, pâturages boisés, pâturages et marais.
- 3.4 Conserver les qualités biologiques et paysagères et l'étendue des milieux humides et aquatiques dans leurs conditions naturelles.
- 3.5 Conserver la qualité et l'étendue des milieux naturels ainsi que leurs espèces rares et caractéristiques.
- 3.6 Conserver une utilisation agro-sylvo-pastorale adaptée au contexte paysager local et avec ses éléments caractéristiques tels que les pâturages boisés, les fermes avec leur architecture traditionnelle, les haies, les allées et les murs en pierres sèches.
- 3.7 Conserver les villages, les hameaux et les constructions isolées caractéristiques dans leur substance et leur contexte d'origine.

## 4 Carte (annexe)

---

Les photos illustrent les qualités paysagères, les milieux naturels les plus importants ainsi que des éléments du paysage rural et bâti; elles ne sont pas l'objet de l'acte normatif. Il en va de même pour l'extrait de la carte réduite. Pour la délimitation, l'extrait de la carte au 1:25 000 est déterminant.

---